



CHERS CLIENTS



Comme vous le savez la nouvelle loi sur l'accessibilité dans les lieux recevant du public et des personnes à mobilité réduite nous oblige à faire quelques aménagements.

Ainsi le stationnement devant le magasin a été modifié laissant une place pour les personnes handicapées.

Pour la sécurité de la circulation sur la route départementale il conviendrait que l'arrêt pour charger vos courses se fasse **longitudinalement** devant le magasin et non plus **perpendiculairement** à celui-ci.

Par ailleurs un parc à caddies a été installé au bas de la place du Foirail afin de faciliter vos courses.

Les trottoirs ont été réaménagés pour vous permettre une meilleure circulation du parking vers le magasin.

En espérant que ces aménagements vous permettront de faire vos courses en toute tranquillité et sécurité.

Merci de votre compréhension.

M. Bernard GALLEGO